

**AVIS**  
**BILAN DES DÉPENSES**  
**ANNÉE 2023 :**

Vous soumettez pour avis, aux représentants des personnels, lors de cette formation spécialisée du 30 novembre 2023, le bilan des dépenses 2023.

À compter de cette année 2023 les nouvelles instances issues de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 ont été mises en place.

Malgré ces nouvelles instances, la DDFiP 77 a conservé ses bonnes habitudes, notamment avec les propositions faites aux organisations syndicales dans le cadre du budget alloué à la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration Local du 77. En effet, une fois de plus nous avons pu constater que la Direction demande aux organisations syndicales de financer des travaux qui relèvent en réalité de l'entretien des bâtiments et non de dépenses liées à la santé, la sécurité ou aux conditions de travail.

Sous couvert de certains risques qui pourraient découler de la non réalisation des travaux, la Direction essaye de convaincre les organisations syndicales d'accepter ces dépenses. Cette année encore, ce sont presque 15 000 € qui ont été pris sur le budget de la Formation Spécialisée pour financer des travaux qui relevaient de la Direction. Cette somme aurait été bien plus élevée si les organisations syndicales n'avaient pas refusé 4 projets proposés par la Direction comme le nettoyage des vitres inaccessibles sur le site de Meaux ou le remplacement complet du faux-plafond du sous-sol du site de Thiers.

Après avoir rappelé pendant de nombreuses années que ce budget ne pouvait pas être utilisé pour compléter la Dotation Globale de Fonctionnement de la DDFiP 77 et pallier au manque d'entretien régulier des bâtiments domaniaux, Solidaires Finances Publiques 77 demande donc que les futures propositions de dépenses faites par la DDFiP 77 ne concernent que des dépenses liées à la santé, la sécurité ou aux conditions de travail.

En conclusion, Solidaires Finances Publiques 77 émet un avis favorable sur le bilan des dépenses 2023.